



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025.04.09

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

**Séance du 10 avril 2025**  
-----

### Compte financier unique 2024 - Budget ZA de Ty Ar Menez III

DATE DE CONVOCATION

04 avril 2025

DATE D’AFFICHAGE

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 23

Nombre d’absents : 1

Procurations : 9

Nombre de votants : 32

Vote

Ayant voté pour 29

Ayant voté contre 0

S’étant abstenu 3

N’ayant pas pris part au vote 0

L’an 2025 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

#### **Etaient présents :**

Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Julie MERCIER, Aude BURGER-CUZON, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Elodie LANCERON, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

#### **Etaient absents :**

Dominique CAP

#### **Etaient représentés :**

Françoise MORVAN donne pouvoir à Yvan LACHUER, Brigitte DENIEL donne pouvoir à Gwenaëlle GOUENNOU, Haoua LE GALL donne pouvoir à Julie MERCIER, François LEMAITRE donne pouvoir à François CORRE, François THOUROUDE donne pouvoir à Claire LE VOT, Tiphaine BOISSON donne pouvoir à Patricia HENAFF, Guillaume PARANT donne pouvoir à Rémy JEZEQUEL, Stéphane LE GALL donne pouvoir à Marlène LE MEUR, Loise QUERE donne pouvoir à Claudine ORVOEN

**Madame Claudine ORVOEN**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ses fonctions de secrétaire de séance qu’elle a acceptées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au Registre.

## Compte financier unique 2024 - Budget ZA de Ty Ar Menez III

**Rapporteur :****Jean-Paul TOULLEC 6ème Adjoint au Maire****Exposé :**

L'article 242 de la loi de finances 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique, qui « se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents »

Pris connaissance des pièces annexes afférentes au « Budget ZA de Ty ar Menez III » ;

Pris connaissance du compte financier unique comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL ZA TY AR MENEZ III  
RESULTATS 2024**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AUTORISATIONS BUDGETAIRES	1 355 681,70 €	1 250 000,00 €	2 605 681,70 €
DEPENSES REALISEES	533 775,00 €	811 315,85 €	1 345 090,85 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>533 775,00 €</b>	<b>811 315,85 €</b>	<b>1 345 090,85 €</b>
RECETTES REALISEES	816 515,85 €	465 000,00 €	1 281 515,85 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>816 515,85 €</b>	<b>465 000,00 €</b>	<b>1 281 515,85 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2024</b>	<b>282 740,85 €</b>	<b>-346 315,85 €</b>	<b>-63 575,00 €</b>
RESULTAT DE FONCT. REPORTE 2023 (002)	-282 740,85 €		-282 740,85 €
RESULTAT D'INVEST. REPORTE 2023 (001)		-182 259,15 €	-182 259,15 €
<b>RESULTAT REEL CUMULE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-528 575,00 €</b>	<b>-528 575,00 €</b>

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ZA TY AR MENEZ III**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AFFECTATION DU RESULTAT 2024	0,00 €	-528 575,00 €	-528 575,00 €

Résultat réel de l'exercice	282 740,85 €	-346 315,85 €	-63 575,00 €
-----------------------------	--------------	---------------	--------------

**Délibération :**

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2024 du Budget ZA de Ty ar Menez III susvisé ;

**Projet de délibération soumis à la :**

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 03 avril 2025

**Délibération du Conseil Municipal :**

Ayant voté pour 29

Ayant voté contre 0 :

S'étant abstenu 3 : Guillaume PARANT, Rémy JEZEQUEL, Damien RIVIER.

N'ayant pas pris part au vote 0 :

Fait à Plougastel-Daoulas, le 10 avril 2025

**Le Maire,  
Dominique CAP**

**Secrétaire de séance**  
Claudine ORVOEN

Envoyé en préfecture le 22/04/2025  
Reçu en préfecture le 22/04/2025  
Publié le 25 avril 2025  
ID : 029-212901896-20250410-2025\_04\_09-DE

**CERTIFIÉ EXECUTOIRE** par le Maire  
Publié le 25 avril 2025

Présentation du Budget ZA de Ty Ar M  
Compte Financier Unique 2024

Le compte financier unique 2024 est établi avec une section de fonctionnement à l'équilibre et une section d'investissement déficitaire d'un montant de 528.575,00€.

- **Section de fonctionnement** :

Résultat de l'exercice 2024 (A)	282.740,85€
Résultat cumulé à fin 2023 (B)	-282.740,85€
Résultat cumulé à fin 2024 (A+B)	0,00€

Il n'y a eu aucune recette réelle en 2024, le projet étant en phase de lancement.

Les dépenses réalisées sont les diverses études (faune et flore, sol aérotechnique, acoustique, ...) et les honoraires de l'AMO pour un montant de 63.575€.

L'équilibre de la section est dû à la réalisation des opérations d'ordre à savoir la constatation du stock final à fin 2024 et le reliquat du stock de 2023 qui n'avait pas pu être réalisé.

- **Section d'investissement** :

Résultat de l'exercice 2024 (A)	-346.315,85€
Résultat cumulé à fin 2023 (B)	-182.259,15€
Résultat cumulé à fin 2024 (A+B)	-528.575,00€

Les mouvements comptables réalisés en section d'investissement portent exclusivement sur la contrepassation de l'écriture de stock établie en section de fonctionnement pour établir le stock final à fin 2024, soit une dépense.

La section d'investissement est arrêtée sur un résultat déficitaire de 346.315,85€ et auquel doit s'ajouter le montant cumulé à fin 2023, soit un résultat définitif déficitaire à fin 2024 de 528.575,00€.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025  
Reçu en préfecture le 22/04/2025  
Publié le 22/04/2025  
ID : 029-212901896-20250410-2025\_04\_09-DE